

Travailler six mois de plus pour payer la 13^e rente: la droite sort l'option qui fâche

Réforme de l'AVS Le PLR et l'UDC veulent relever l'âge de la retraite pour combler le trou creusé par la rente supplémentaire dans les caisses de l'assurance vieillesse. Chaud débat dans quelques jours au parlement.

Delphine Gasche

On pensait la hausse de l'âge de la retraite enterrée. Tout du moins pour un long moment. En mars 2024, il y a moins d'un an et demi, le peuple balayait sèchement la retraite à 66 ans. L'idée ne devait pas resurgir de sitôt dans l'arène politique. Pourtant, elle fait un retour détonant dans le cadre du financement de la 13^e rente AVS, au menu de la session parlementaire qui s'ouvre ce lundi à Berne.

Après le Conseil des États, c'est au National d'empoigner le sujet. Trois propositions principales, toutes tranchées à une voix près en commission, sont sur la table. L'une d'elles, issue du PLR et de l'UDC, veut un mécanisme sur le modèle du frein à l'endettement pour financer la 13^e rente. Si le fonds AVS passe sous la barre des 90% des dépenses annuelles, la TVA devrait être augmentée de 0,5 point et surtout l'âge de la retraite relevé de six mois. D'après les dernières projections de l'Office fédéral des assurances sociales, cela arriverait dès 2030 pour le scénario de référence.

Jusqu'à présent, la droite, PLR en tête, voulait attendre la grande

réforme de l'AVS en 2030 pour trouver un financement à la 13^e rente, qui sera versée dès 2026 aux retraités. Entre-temps, il fallait piocher dans le fonds AVS. Et le parti se défendait de toute stratégie cachée visant à augmenter l'âge de la retraite ultérieurement, il parlait tout au plus de flexibilisation. En gros, les personnes avec un travail pénible pourraient toujours partir un peu plus tôt. En revanche, les employés de bureau, ayant généralement fait de longues études, devraient travailler plus longtemps pour toucher une rente complète.

«Limiter la casse»

Pourquoi un tel revirement? «Il n'y a pas de revirement, conteste Cyril Aellen, vice-président du PLR. Nous sommes toujours opposés à diminuer le pouvoir d'achat en augmentant les cotisations sociales ou la TVA. Une majorité à laquelle nous n'appartenons pas veut imposer un financement pour la 13^e rente. Permettez-nous de proposer une alternative la plus proche possible de nos convictions. Il faut absolument limiter la casse et éviter que les entreprises et les travailleurs

assument la totalité des coûts de la 13^e rente.»

Cyril Aellen fait référence au compromis trouvé en juin au Conseil des États. Grâce à une alliance du Centre et de la gauche, les sénateurs ont adopté un financement combiné pour la 13^e rente, porté par les socialistes et l'initiative centriste pour déplaçonner les rentes des couples mariés. Le système est complexe. Il prévoit une hausse des cotisations salariales et de la TVA en deux temps. Les premières augmenteraient de 0,4% dès 2028, puis d'autant si le fonds AVS se porte mal. La TVA serait relevée de 0,5 point dès l'entrée en vigueur de la réforme, puis une deuxième fois d'autant si l'initiative du Centre pour des rentes équitables passe la rampe.

«Toute augmentation de la TVA ou des cotisations sociales, sans réforme globale du système déficitaire de l'AVS, est inadmissible», juge Cyril Aellen. Si une majorité impose une hausse de la TVA, il faut au moins qu'elle s'accompagne d'un léger relèvement de l'âge de la retraite. On aurait alors un double effet positif pour les finances de l'AVS: des rentrées fiscales supplémentaires et des dé-

penses diminuées.» Même si la proposition PLR-UDC, pour l'instant minoritaire, l'emporte, le Genevois prévient qu'une réforme plus globale avec une flexibilisation de l'âge de la retraite sera nécessaire.

«Ce n'est pas une option à court terme, après le récent refus de la population.»

Jürg Grossen

Président des Vert'libéraux

À gauche, cette proposition de droite est vue comme une nouvelle tactique sournoise pour repousser l'âge de la retraite. «Jusqu'à présent, la stratégie du PLR était de refuser tout financement immédiat de la 13^e rente, rappelle Brigitte Crottaz (PS/VD). Le fonds AVS aurait alors fondu et la pression aurait redoublé pour prendre des mesures drastiques, comme le relèvement de l'âge de la retraite. Cette stratégie est tombée à l'eau pour deux raisons. D'un côté, le fonds

AVS ne se porte pas si mal. De l'autre, un financement, tout du moins provisoire, se profile.» Car la proposition qui l'a emporté en commission est celle du Conseil fédéral, à savoir une hausse de 0,7% de la TVA jusqu'en 2030.

L'option majoritaire n'a toutefois pas non plus les faveurs de Brigitte Crottaz, qui juge infernale cette façon de temporiser. «C'est complètement stupide, le peuple devra alors vraisemblablement voter sur une première hausse de la TVA en 2026, puis une deuxième en 2030. Avec le risque que la population refuse.» La Vaudoise juge bien plus intelligente la version du Conseil des États, revue à la baisse en commission en partie grâce à la bonne santé financière de l'AVS. «On prévoit désormais deux étapes de 0,3 point pour les cotisations salariales et de 0,4 pour la TVA. Ce projet offre une souplesse bien plus grande au Conseil fédéral et n'implique qu'une seule votation populaire.»

Laquelle des trois options passera la rampe? Le suspense est complet tant les votes en commission étaient serrés. Les propositions ont échoué ou passé par treize voix contre douze. Une chose

est sûre: les Vert'libéraux joueront les arbitres. Comme leur unique représentant l'a fait en commission. Il a voté avec le centre gauche pour couler la proposition d'augmentation de l'âge de la retraite et avec la droite pour écarter la hausse combinée TVA-cotisations sociales, avant de faire passer la hausse de 0,7% de la TVA.

Le PVL jouera les arbitres

Au plenum, les Vert'libéraux suivront cette lignée. «Prévoir un financement pour une initiative pas encore adoptée par le peuple (*ndlr: celle du Centre sur les rentes des couples mariés*) est grotesque, estime Jürg Grossen, président du PVL. Une augmentation de l'âge de la retraite n'est pas une option à court terme, après le récent refus de la population.» Raison pour laquelle le parti votera unanimement pour un financement temporaire de la 13^e rente. «On renforce ainsi la pression pour trouver un financement rapide lors de la prochaine réforme de l'AVS.» Une hausse de l'âge de la retraite pourrait bien resurgir au plus tard à ce moment-là. Le Bernois le prédit: «À long terme, c'est inévitable. La 13^e rente ne sera pas gratuite.»